

Pilier 1 : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'une couverture sanitaire universelle

La Résistance aux antimicrobiens : accélérer les ripostes nationales et mondiales (Document A77/5)

Le Burundi s'aligne à la déclaration de la Région Africaine de l'OMS.

Contexte.

La résistance aux antimicrobiens est une crise sanitaire et socio-économique mondiale urgente. La résistance aux antimicrobiens menace tous les groupes d'âge dans toutes les régions, les pays à revenu faible ou intermédiaire étant les plus touchés. Elle a des répercussions importantes sur la santé humaine et animale, la production alimentaire et l'environnement, et menace la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable.

En 2015, l'AMS a adopté le plan global de lutte contre la RAM et depuis lors, 178 Etats membres dont 45 de la région africaine avaient déjà élaboré des plans d'actions nationaux multisectoriels sur la RAM et seuls 27% (33 en Afrique) déclaraient mettre en œuvre ces plans

Actions en cours

Au Burundi, le pays est en cours de mettre à jour son plan d'action national multisectoriel pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (PAN RAM) pour l'étendre jusqu'à 2030. Des efforts sont en cours pour mettre en place un mécanisme de coordination multisectorielle de la lutte contre la RAM au Burundi pour une bonne mise en œuvre du plan

Les perspectives

Mettre en place un comité de coordination national multisectoriel

Mettre à jour le Plan d'action national multisectoriel de lutte contre la RAM au Burundi et accélérer sa mise en œuvre

Accélérer la mise en place d'une politique nationale sur la gestion des antimicrobiens et sa mise en œuvre conformément aux recommandations mondiales y relative

Les orientations du pays

Conformément à la stratégie régionale visant à promouvoir la mise en œuvre et le suivi des plans d'action nationaux de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, le Burundi devrait s'atteler à la mise en application de cette stratégie et prioriser les actions suivantes :

- Faire preuve de volonté politique et faciliter la diffusion et la mise en œuvre de la présente stratégie, en collaboration avec toutes parties prenantes ;
- Mobiliser des ressources suffisantes pour la mise en œuvre du plan d'action national multisectoriel faisant partie intégrante de la stratégie et du plan stratégique national pour la santé ;
- Entreprendre le plaidoyer pour que la résistance aux antimicrobiens soit reconnue comme une priorité nationale, en mobilisant parallèlement des ressources nationales pour financer le plan ;
- Favoriser le recours aux plateformes et outils existants afin de renforcer les capacités techniques et de mettre en œuvre les plans d'action nationaux ; etc.
- Appliquer les réglementations et les lois portant sur un usage rationnel et une élimination appropriée des antimicrobiens